

Préparer le CAP ENCADREUR

Parcours de formation pour préparer le CAP d'encadreur 2024 en candidat libre

Public ciblé

Tout public, souhaitant acquérir les compétences nécessaires au métier d'encadreur pour préparer les épreuves professionnelles du diplôme national du CAP encadreur, en candidat libre.

Prérequis

- Avoir une aptitude au travail manuel, un intérêt pour les arts plastiques,
- Avoir une bonne résistance à la station debout prolongée,
- Avoir obtenu un diplôme supérieur ou équivalent au CAP (niveau 3) avant l'inscription pour être dispensé des épreuves générales du CAP lors de l'examen.

Objectif général

L'encadreur est un ouvrier qualifié qui utilise les matériaux appropriés pour des travaux d'encadrement classiques ou contemporains, neufs ou de restauration. Il choisit les moulures, les baguettes, les cartons qu'il travaille et assemble pour mettre en valeur une œuvre, qu'elle soit plane ou en volume.

Il connaît la technologie et les techniques de mise en œuvre du métier. Il connaît aussi l'histoire et les caractères des grands styles de l'ameublement. Il est capable d'exécuter un dessin technique et artistique. Il travaille pour les peintres, les collectionneurs, les antiquaires, les musées et les particuliers.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la technologie et la mise en œuvre des matériaux et produits, les méthodes, les techniques et les outillages en usage dans le métier ;
- Etre apte à s'intéresser à l'évolution de la profession ;
- Connaître l'histoire et les caractères des grands styles de l'ameublement ;
- Savoir reconnaître la nature constitutive de l'œuvre d'art ;
- Etre capable d'exécuter un dessin technique et artistique ;
- Effectuer les études nécessaires à la présentation d'un projet simple ;

- Connaître et savoir utiliser les matières d'œuvre ;
- Etre capable d'exécuter, dans les matériaux appropriés, un encadrement classique ou contemporain pour la présentation ou la protection d'un document.

Durée de la formation et horaires

480 heures en présentiel à raison de 7h par jour, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Entrée et sortie permanente en formation : elle débute la deuxième semaine de chaque mois.

Modalité et délai d'accès à la formation

De 15 jours à 2 mois selon le type de financement.

Au moins 6 mois pour un projet Transitions Pro.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les modalités de formation peuvent être adaptées en fonction du type de handicap (nous prévenir avant le début de la session pour analyser ce besoin spécifique). Toutefois, la formation serait difficilement accessible à une personne qui ne pourrait pas tenir longtemps la station debout.

Possibilité de prise en charge financière

Prise en charge possible par les OPCO, le FAFCEA, l'AGEFICE, le Pôle Emploi, le CPF.

La demande de prise en charge est à faire directement par le client auprès de l'organisme de financement le plus tôt possible, avant le début de la formation.

Cette formation (certification professionnelle inscrite au RNCP sous le n° RNCP37242) est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) et dans ce cas l'inscription est à faire directement sur le site MonCompteFormation : [Préparation CAP Encadreur – CPF](#) :

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/33897375300035_CAP072023/33897375300035_CAP072023

Le lieu

Dans l'atelier de Cadres en Aparté, 18 Chemin de Cantelauze à Fonsorbes (31470)

Coût

8 640 € net de TVA

Les fournitures consommables utilisées par le stagiaire sont incluses.

Nombre d'élèves par session

1 à 3 maximum pour une qualité d'enseignement et une mise en pratique efficace

Modalités d'inscription

- Entretien de sélection au préalable pour évaluer le projet professionnel du stagiaire et ses motivations
- Dossier d'admission à compléter
- Acceptation de financement mutualisé (OPCO, FAF, CPF, PE) ou financement personnel

Modalités d'évaluation et de suivi en cours de formation

Elles se font tout au long de la formation par l'observation quotidienne de la pratique :

- Chaque jour, le stagiaire établit une fiche technique de ce qu'il a appris. Le stagiaire montera ainsi son dossier professionnel avec toutes ses fiches, revues et corrigées par le formateur.
- Des tests techniques sont proposés à la fin de chaque module.
- Évaluations de fin de formation : 3 jours
- Une évaluation de satisfaction est à compléter par le stagiaire en fin de parcours.

Modalités d'évaluation finale (examen du CAP)

Cette formation prépare à la partie professionnelle du diplôme national du CAP encadreur uniquement

Philippe Chesnoy – E.I. - Cadres en Aparté - 18, chemin de Cantelauze - 31470 FONSORBES - Tel 06 64 35 24 24

www.cadrenaparte.fr - Siret 33897375300035 - code NAF 3109B

N° de déclaration d'activité 73310588231 – Qualiopi 2103676.1

CADRES^{en}] Aparté

(Niveau 3)

L'organisme de formation s'engage à accompagner le candidat dans ses démarches d'inscription aux épreuves en candidat libre, auprès du rectorat de son lieu de résidence.

Date d'inscription : Contacter le rectorat à partir de fin Septembre

Épreuves à l'examen :

Pour la partie professionnelle :

EP1 – Exécution d'encadrements (Épreuve pratique Coef 11, durée 17 à 21h)

EP2 – Dessin d'art appliqué (Coef 2, durée 4h)

EP3 – Technologie et prévention des accidents (épreuve orale Coef 2, durée 20mn)

EP4 – Histoire des styles dans l'ameublement (épreuve écrite Coef 2, durée 2h)

Nécessité de valider l'ensemble des 4 blocs ci-dessus.

Débouchés professionnels possibles :

- Installation en tant qu'artisan encadreur
- Salarié d'un atelier professionnel d'encadrement ou enseigne d'artisanat loisir

Modalités pédagogiques

La formation se déroule entièrement en présentiel avec une pédagogie active.

9h - 12h 30 : Démonstration d'une technique et reproduction immédiate par le stagiaire. Les connaissances théoriques sont expliquées en même temps,

13h30 - 17h : Mise en pratique. Le stagiaire reproduit la ou les technique(s) étudiée(s) le matin.

Formateur

Encadreur de métier depuis 1986, il a fondé « CADRES en Aparté » en 2004 avec une solide formation aux Beaux-Arts.

Son expérience et sa créativité lui valent de servir une large clientèle de petits et grands collectionneurs (ex. Jacques DAMASE), d'œuvres d'artistes (ex. CALDER, Sonia DELAUNAY, Damien HIRST...), de photographes (ex. J.L. MOULENE), de musées (Musée des Jacobin de Auch, Institut du Monde Arabe à Paris), de Galeries (Galerie « Confort des Étranges » à Toulouse), de Fondations (ex. Fondation Écureuil pour l'Art contemporain de Toulouse).

Sanction

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Après la réussite aux examens, le diplôme de CAP encadreur sera délivré directement par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Contenu détaillé de la formation : Sur demande